

Grâces

Juillet 2012 n°43



 Bulletin communal
d'information



Roulez jeunesse !



L'Edito du maire

Aucune augmentation des impôts locaux



Monique Guillou, maire, et Christelle Nicolas,
secrétaire au service accueil, état civil et citoyenneté

Le contexte économique et financier général est fortement marqué par la crise de la zone EURO. Parmi les mesures de la loi de finances pour 2012, nous notons un gel des dotations aux collectivités.

Il faut ainsi situer le budget 2012 dans notre contexte communal plutôt particulier. En effet, si notre commune de Grâces n'échappe pas aux contraintes du moment, elle possède des fondations saines et favorables qui lui permettront de supporter cette période de crise sans trop de panique.

Ainsi nous avons voté au compte administratif 2011, une somme de 2 208 208 € pour la réalisation des travaux et opérations diverses suivants :

- Aménagement des abords du presbytère (parking)
- Travaux voiries et réseaux
- Construction du restaurant scolaire-garderie-bibliothèque
- Acquisition de terrains
- Construction d'un bâtiment pour les bureaux et espaces sanitaires des services techniques
- Démarrage de l'étude de notre futur PLU (plan local d'urbanisme)

La nouvelle année a vu l'achèvement des travaux de notre restaurant-garderie-bibliothèque. Une porte ouverte a permis aux parents, fin mai, de visiter les locaux et l'inauguration

officielle aura lieu en septembre.

Par ailleurs, une enveloppe de 200 000 € est prévue pour les travaux de voirie et réseaux et le bourg va être aménagé aux normes mobilité réduite avec une enveloppe de 50 000 €.

A la salle des sports, l'espace réservé au tennis de table sera réaménagé au niveau du sol et de la climatisation à hauteur d'un budget de 65 000 €.

La salle du conseil municipal va être équipée d'un nouveau mobilier et le matériel des services administratifs renouvelé.

Pour conclure sur une note optimiste, en vous souhaitant de bonnes vacances, nous avons décidé, sur proposition de la commission des finances et, en accord avec le conseil municipal, qu'aucune augmentation des taux de nos trois taxes locales (taxe habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie) ne serait faite pour cette année 2012.

Bonnes vacances à tous, qu'elles vous apportent le repos, le bonheur et beaucoup de soleil pour aborder la rentrée en toute sérénité.

Monique Guillou

Sommaire

• L'édito du maire	2	• Culture et bibliothèque.....	12
• La résidence service	3	• Le twirling à Grâces	13
• Les finances communales.....	4 et 5	• L'AS Grâces football	14 et 15
• Urbanisme.....	6	• Les sports au filet.....	16
• Les travaux de voirie	7	• Vélo international à Grâces.....	17
• Le restaurant scolaire	8 et 9	• Monsieur Camellia.....	18
• La garderie.....	10	• Infos pratiques	19
• La vie des écoles.....	11	• L'actualité en images	20

Directrice de la publication : Monique Guillou - Responsable rédaction : Alain Bouédec

Comité de rédaction : Bernard Morange, Virginie Le Corvaisier, Martine Sablé

Photos : Pascal Rivolet, Yvette Le Diraison - Dépôt légal : Juillet 2012 - Mise en page - Impression : Roudenn Grafik Guingamp

Résidence de services



Une chambre au design contemporain



La salle d'animation

Pour les seniors autonomes et semi-autonomes

Le chantier de la future résidence de services à Grâces avance bon train. Tout sera fin prêt pour accueillir dès le 1^{er} mai 2013 les résidents de ce lieu de vie particulièrement innovant. Une trentaine de pré-réservation a déjà été enregistrée.

Elle aura belle allure la résidence de Keranno avec ses 57 appartements (49 de 29 m², 6 de 31m² et 2 de 47 m² pour les couples) tous meublés dans une ambiance contemporaine, dans un bâtiment niché au cœur d'un parc de quelque 8000 m² où toutes les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et pour les déficients visuels seront respectées.

La partie commune annoncée par un spacieux hall d'accueil, comprendra une salle de restauration, un salon TV avec connexion internet, une salle d'animation et une cafétéria

de 110 m² avec écran géant. Une salle de balnéothérapie, un salon de coiffure et un salon d'esthétique seront également à la disposition des résidents. A Keranno il sera ainsi possible de vivre en toute autonomie pour les personnes les plus valides, tout en privilégiant la convivialité et le contact au travers d'animations non-stop, proposées quotidiennement. Cet établissement ne sera pas médicalisé, mais les résidents pourront néanmoins compter sur la présence de personnels 24h sur 24.

La visite des chambres témoins et la réservation se feront tous les week-ends à compter du 15 décembre prochain.

Contact téléphonique

Ollivier Briand : 06.82.25.35.70. ;
Sonia Briand : 06.83.31.05.86. ;
Mairie de Grâces : 02.96.40.21.21.

Les prestations pour un loyer de 1650 à 1750 €

- Appartement meublé
- Charges locatives (eau, électricité, téléphone....)
- Accès libre aux différents locaux communs
- Utilisation de la balnéo sous surveillance
- Ménage tous les deux jours
- Assistance 24h sur 24
- Surveillance de nuit par aide-soignante
- Fourniture linge de bains et de lit
- Restauration
- Assistance aux démarches administratives
- Programme animations et sorties culturelles
- Atelier informatique et internet
- Réservation de billets (voyage et spectacle).



La salle de réunion

Le Budget primitif 2012

Réuni le 6 avril, en présence de Christian Delval, trésorier principal, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2011 et voté le budget primitif 2012.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de l'année 2011 en précisant les recettes et les dépenses de cet exercice. Il doit être conforme au compte de gestion, un document établi par la trésorerie.

Ce compte administratif laisse apparaître trois grands groupes de dépenses concernant le personnel, les annuités d'emprunts et les dépenses courantes. Ainsi, les frais de personnel (689 000 €) ont augmenté de 1% par rapport à l'année précédente, mais restent très inférieurs à ceux des communes de même niveau que Grâces. Les annuités d'emprunt ont augmenté également en raison de l'emprunt contracté pour le restaurant scolaire. La dette en capital passe de 127 000 à 147 000 €. Enfin les dépenses courantes restent stables avec 743 000 contre 742 000 €.

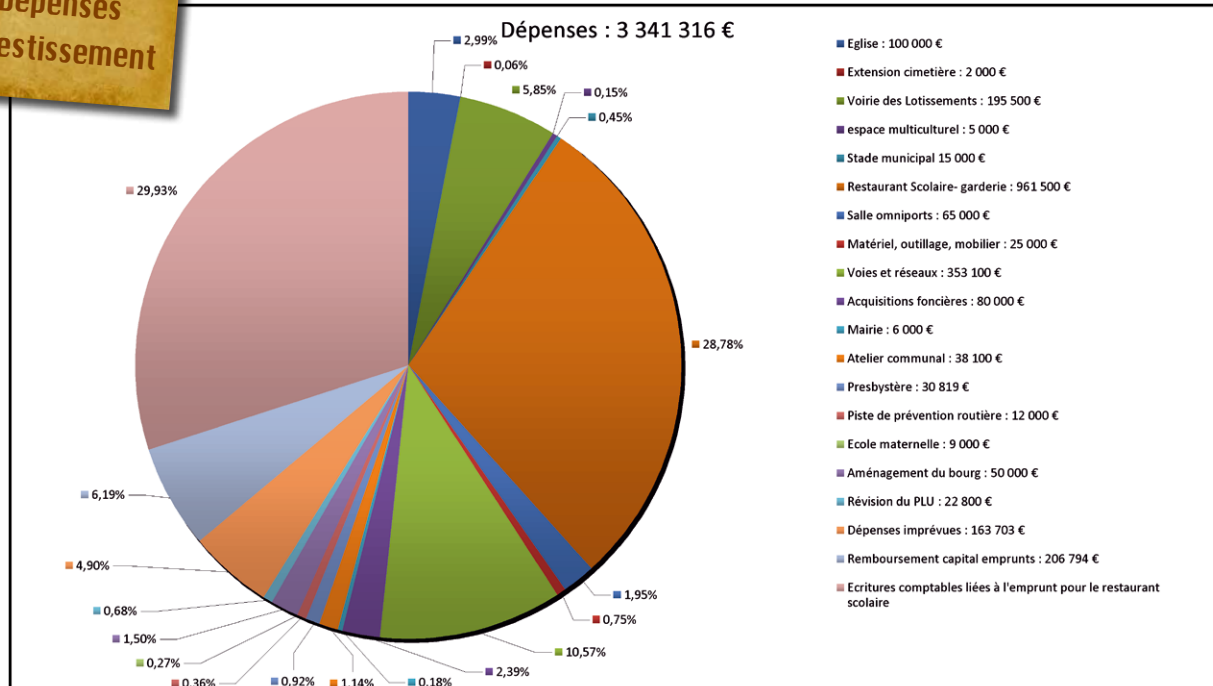
Quant aux recettes, le trésorier principal a fait savoir que l'augmentation du produit des impôts à prévoir (+ 6%) est supérieure à la moyenne, notant que la pression fiscale était faible par rapport aux autres communes du secteur. Enfin les dotations de l'Etat sont modestes (244 € par habitant) en raison de la stabilité de la population et des bases fiscales élevées.

L'exécution des dépenses et des recettes du budget principal 2011 fait apparaître en section d'investissement un excédent de 1 089 034 € et en fonctionnement un excédent de 498 698 €. Ce dernier excédent a été reversé à la section d'investissement du budget primitif 2012.

Le budget primitif 2012 a été établi sur la base d'un budget de fonctionnement équilibré à la hauteur de 2 068 520 € et d'un budget d'investissement de 3 341 316 €. Au sujet des impôts locaux, Christian Delval a fait observer qu'il s'agissait de produits prévisionnels et que la commune recevra les sommes annoncées, indépendamment des sommes perçues par l'Etat. La dotation forfaitaire ne bougera pas en 2012, puisqu'il n'y a pas eu d'évolution de la population, tout comme le reversement de la taxe professionnelle par Guingamp Communauté qui sera identique aux années précédentes.

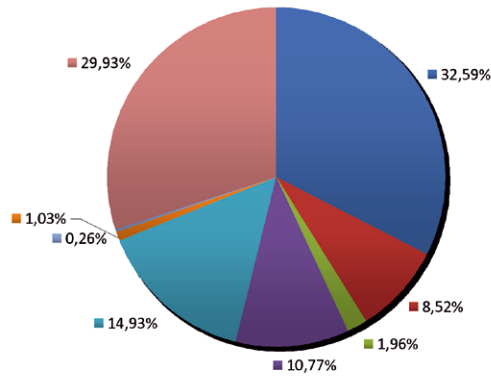
Sur proposition de Monique Guillou, maire, le conseil a ensuite voté les taux d'imposition 2012. Ils seront maintenus au même niveau que lors du dernier exercice. A savoir, 16,68 % pour la taxe d'habitation, 18,88 % pour la taxe foncière sur le bâti et 57,88 % sur le foncier non bâti.

Dépenses investissement



Recettes investissement

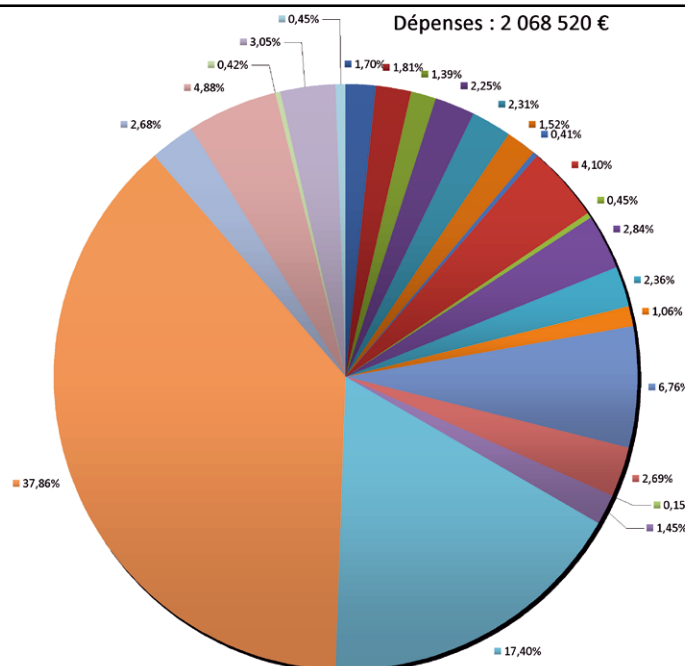
Recettes : 3 341 316 €



- Excédent d'investissement 2011 : 1 089 034 €
- Subventions restaurant scolaire - garderie : 284 789 €
- Remboursement TVA : 65 643 €
- Virement de la section de Fonctionnement : 360 000 €
- Excédent antérieur : 498 698 €
- Autres subventions d'équipement et emprunts : 34 400 €
- Amortissement : 8 751 €
- Ecritures comptables liées à l'emprunt pour le restaurant scolaire

Dépenses fonctionnement

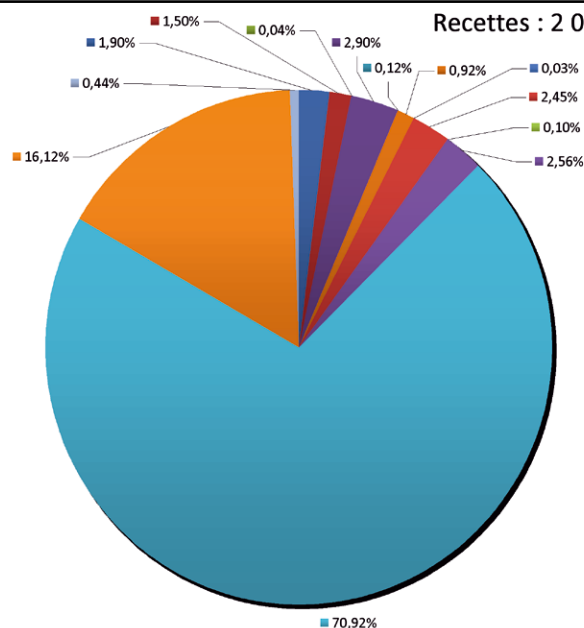
Dépenses : 2 068 520 €



- Ecole primaire : 35 074 €
- Ecole maternelle : 37 378 €
- Centre aéré : 28 850 €
- Entretien des espaces verts & terrains : 46 450 €
- ALSH Périscolaire : 47 810 €
- Entretien terrains de sports : 31 530 €
- Bibliothèque : 8 550 €
- Cantine : 84 897 €
- ASLH mercredi : 9 276 €
- Services techniques : 58 710 €
- Espace multiculturel : 48 860 €
- Salle omnisports : 21 855 €
- Services administratifs : 139 839 €
- Voirie : 55 710 €
- Edifices religieux : 3 080 €
- Dépenses imprévues : 30 000 €
- Virement à la section d'investissement : 360 000 €
- Charges de personnel : 783 100 €
- Indemnités & cotisations élus : 55 500 €
- Charges financières : 101 000 €
- Armortissements : 8 751 €
- Subventions (associations, CCAS, SICES) : 63 000 €
- Autres dépenses diverses : 9 300 €

Recettes fonctionnement

Recettes : 2 068 520 €



- Centre aéré : 39 400 €
- ALSH Périscolaire : 31 000 €
- Bibliothèque : 800 €
- Cantine : 60 000 €
- ASLH Mercredi : 2 400 €
- Espace multiculturel : 19 000 €
- Salle omnisports : 700 €
- Services administratifs (redevances diverses) : 50 700 €
- Concessions cimetières : 2 100 €
- Atténuations charges de personnel : 53 000 €
- Impôts et taxes : 1 466 915 €
- Dotations et participations : 333 505 €
- Produits exceptionnels : 9 000 €



Le lotissement Anjela Duval prend forme



La réception des travaux de réseaux à Anjela Duval

Ne dites plus Stang Marec 2, mais Anjela Duval (lire par ailleurs). La réception des travaux du plus récent lotissement de la commune a eu lieu le 19 juin. Il s'agit de la première phase de voirie concernant le goudronnage et l'ensemble des réseaux (eaux pluviales, eaux usées, desserte téléphonique, gaz, électricité et éclairage public). Le lotissement Anjela Duval comprend 13 lots dont la résidence-services. Il y a 5 parcelles privées et 7 autres à la vente.

Anjela Duval, autodidacte émouvante de simplicité

Anjela Duval (Marie-Angèle à l'état civil) est née en 1905 au Vieux-Marché et est décédée à Lannion 81 ans plus tard. Cette fille unique de cultivateurs reprend en 1951, la ferme de ses parents décédés à Traon an Dour, un hameau isolé de la campagne de Plouaret.

Cette paysanne pauvre et simple qui avait passé l'équivalent de son certificat d'études pendant la Grande Guerre lisait le breton depuis sa jeunesse, mais elle ne se mit à l'écrire que sur le tard, dans les années 1960.

C'est le 28 décembre 1971, sur le petit écran, dans l'émission les Conteurs d'André Voisin, qu'elle se révèle au grand public. Clément Ledoux, écrit à son sujet dans le Canard Enchaîné : « Comme on se sentait loin de la vulgarité commerciale, de la putasserie de bas plaisir et de



Une statue de granit érigée au Vieux-Marché

faux semblant qui sont d'ordinaire à la lucarne ! Qu'elle était émouvante, intéressante, honnêtement heureuse dans sa simplicité, cette Anjela Duval, une vieille bretonne amoureuse -mais lucide- de sa terre, des saisons, des récoltes de la nature et de la vraie vie... »

Pour commémorer le 30e anniversaire de la disparition de l'incomparable poétesse paysanne, en langue bretonne, une statue taillée dans un bloc de granit a été érigée au Vieux-Marché. Plus modestement, la commune de Grâces a décidé de dénommer son dernier lotissement du nom d'Anjela Duval. Le bon choix sans aucun doute. D'autant plus qu'il n'existait auparavant aucun nom de femmes dans la nomenclature des rues et places de la commune.

Le programme de voirie 2012

Travaux de voirie

Trois secteurs d'intervention ont été arrêtés après une riche concertation entre les élus, sous l'égide de Bernard Morange, maire-adjoint aux travaux. Au travers d'un questionnaire remis à chaque élu, un récapitulatif de l'ensemble des travaux a été rédigé avant d'être soumis à la commission des travaux pour avis définitif. Les trois secteurs retenus concernent la zone industrielle, le bourg et la voirie communale.

La zone industrielle

La route va être refaite entre le pont de Sainte-Croix et l'entreprise Argoat-Cuisine. Il s'agit de renforcer la voirie lourde sur cette portion de route. Les travaux doivent être réalisés cet été.

Le bourg

Une réfection de la chaussée depuis la zone pavée de l'église jusqu'au carrefour de la Dérobée est programmée. Ces travaux comprennent un élargissement des trottoirs et diverses mises aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Simultanément 7 places de parking seront aménagées le long de l'école (photo ci-contre).

La voirie communale

Ont été retenus par la commission des travaux sur les 25 secteurs étudiés et estimés les travaux suivants :

- Création d'un trottoir du carrefour de la Dérobée jusqu'au lotissement Anjela Duval.

- Aménagement de la route impasse de la Fontaine avec création d'un rond-point au fond de l'impasse.
 - Application d'un tapis d'enrobés rue de Gourland, au carrefour Ziégler à la jonction de la route de Callac, Allée Du côté lotissement Paul Le Bolu, chemin de Kerurien, impasse de Keribot.
 - Finition du parking des services techniques devant le nouveau vestiaire-douche.
- Après appel d'offres, le marché a été accordé à l'entreprise Eurovia.



Le savoir-faire des services techniques

Le personnel des services techniques de la commune a montré tout son savoir-faire en réaménageant avec beaucoup de professionnalisme et détermination la liaison pédestre église - chemin des camélias au-dessus du restaurant scolaire. Ce muret en pierre sèche a vraiment beaucoup d'allure. Par ailleurs, les employés municipaux ont réalisé toutes les allées et le fleurissement des talus. En dépit du temps consacré à ces travaux très importants, ils ont pu terminer le fleurissement habituel de la commune dans les meilleurs délais. Les mauvaises herbes des talus en ont peut-être profité un peu... mais les heures travaillées d'un côté manquent inévitablement de l'autre. Cette dynamique équipe a également placée des nouveaux bacs en fleurs aux entrées du bourg, et aménagé les trottoirs en perré devant le bassin d'orage du lotissement Anjela Duval qui amorcent la prochaine liaison avec le carrefour de la Dérobée. Et pour ajouter à l'éclectisme du personnel communal on rappellera qu'il a procédé à un lifting de bon aloi sur la croix de Saint-Jean (photo).



Bon chic, bon genre !

Les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont déjeuné pour la première fois, le lundi 21 mai dans le restaurant scolaire flambant neuf de la commune. Le gros chantier du mandat a été achevé dans les temps. L'inauguration officielle se déroulera à la rentrée de septembre.

Après l'espace Multiculturel et touristique, la commune de Grâces vient de se doter d'un nouvel équipement de premier ordre. En effet, le restaurant scolaire et la garderie périscolaire ont ouvert leurs portes fin mai et accueillent dans un cadre exceptionnel les petits écoliers de la commune.



Cet équipement répondant aux normes HQE (haute qualité environnementale) avec une toiture végétalisée et des murs de capteur solaire a été conçu par Claude Menier, architecte à Moncontour. Il est aujourd'hui une référence en la matière dans le pays de Guingamp.

Par ailleurs, comme une cerise sur le gâteau, les abords de l'ouvrage présentent au milieu de parties engazonnées des massifs fleuris et arborées de bon goût. Enfin, devant la garderie, dans l'enceinte de l'équipement, une piste de prévention routière a été dessinée à l'intention des scolaires.



110 rationnaires par service

Il y avait une belle ambiance pour les premiers coups de fourchette, ce lundi 21 mai. Les petits de la maternelle furent les premiers à découvrir la salle de restaurant accueillie par Régis Prigent, le chef cuisinier. « J'ai quatre fois plus d'espace que là-haut, fait-il observer à Monique Guillou, le maire, et Bernard Morange, adjoint aux travaux. Il va me falloir quelque temps pour prendre tous mes repères. Mais c'est vraiment un sacré changement. »

A table, comme dans une ruche bourdonnante, les petits convives écarquillaient des yeux. Dans un espace lumineux et très design. Le premier service sera réservé aux enfants de la maternelle et une partie de l'école élémentaire. Le second accueillera le reste des enfants de l'école élémentaire. Avec la possibilité d'assurer 110 repas par service. En ce jour d'ouverture ils étaient 194 venus s'asseoir autour d'une bonne table.





« Elle est super ma garderie »

Dans le spacieux hall d'accueil avec vestiaires et toilettes, à gauche c'est le restaurant et à droite la garderie. Cet espace périscolaire n'a pas tardé à faire l'unanimité et la galerie photos ci-contre vaut mieux qu'un long discours.

Puits de lumière, baies vitrées donnant sur le chemin des camellias, larges espaces entre les différents ateliers, mettent les enfants dans des conditions idéales avant ou après la classe. « Ils sont une cinquantaine à fréquenter la garderie le matin, et une soixantaine avec des pointes à 80 à se retrouver après la classe », note Madeleine Hélyar, la responsable des lieux.



L'accueil de loisirs du mercredi utilise aussi cette structure autrement plus fonctionnelle et agréable que l'ancienne salle des fêtes. Ils sont 45 régulièrement inscrits à fréquenter l'accueil de loisirs. Plusieurs sorties (aquarium marin de Trégastel, manoir de Bodelio, église de Bulat-Pestivien...) et autres animations (jeu au champ de tir à Plouisy) étaient au programme cette année. Une journée à l'île de Bréhat a clôturé le dernier exercice.



Une piste de prévention routière

Devant la garderie, dans l'enceinte clôturée de l'équipement, un parcours pédagogique de la prévention routière a été tracé. Cette piste d'une longueur de 180 mètres, à l'usage des vélos, comprendra des carrefours, un giratoire, des feux et des passages piétons. « Ce projet élaboré en collaboration avec la sécurité routière, souligne Bernard Morange, est une première dans le département. C'est un outil qui pourra également être utilisé par d'autres écoles et toujours par l'intermédiaire de la sécurité routière. »



... Des activités de découverte à l'éveil culturel !

Le vie des Ecoles

Durant toute l'année scolaire, les écoles de Grâces ont multiplié activités et animations diverses. Un temps privilégié proposé aux enfants toujours dans un cadre pédagogique pertinent.

École élémentaire

- Classes de mer et de voile pour les CM1 et CM2
- Piscine de septembre à décembre (CE2) et en mai juin (CP)
- Ecole et cinéma
- Animation échecs sur l'heure des repas
- Animation monde et nature
- Sortie à Commana (moulins, charbon, ardoise, pain....)
- Sortie au village gaulois (CE1 et CE2)
- Projet musique avec Benoît Prual (12h par classe)*
- Journées voile pour les CM1 et CM2



École maternelle

- Semaine du goût en octobre avec recettes sucrées-salées
- Décoration des sapins de Noël de l'école
- Galettes des rois réalisées par les enfants
- Défilé autour de l'école lors du carnaval
- Piscine pour les élèves de Grande section (10 séances)
- Randonnée à la vallée du Perrier
- Sortie à la ferme Enchantée
- Spectacle de fin d'année avec l'intervenant musique
- Pique-nique en clôture de l'année scolaire



Accueil de loisirs

Sur le thème de l'art de la rue jusqu'au 3 août

Cet été l'accueil de loisirs, réservé aux enfants de 3 à 12 ans, fonctionne du 9 juillet au 3 août. Marie-Pierre Penloup, la directrice, a planifié son programme sous le signe des arts de la rue. Les plus grands participeront à des mini-camps équestres et à des stages de voile. Un mini-camp kayak sera aussi programmé pour les 10-12 ans. Les plus petits participeront à des sorties sur la côte et découvriront une ferme pédagogique. En accord avec Plouisy, des grands jeux seront organisés le 16 juillet pour les 7-12 ans, et le 23 juillet pour les 3-6 ans.

Marie-Pierre Penloup a calé l'organigramme de ses effectifs d'encadrement. Les 3-6 ans seront placés sous l'autorité de Madeleine Hélary, directrice adjointe, assistée de Céline Nachtrieb, Cindy Nicole et Louise Bouédec. Marion Coadou et Charlotte Le Houer encadreront les 7-9 ans, tandis que Pauline Perrot et Justine Le Toullec auront en charge les 10-12 ans. Franck Maheu et Malou Guillerme interviendront en renfort de ces groupes et Alan Fercoq sera le surveillant de baignade.

Culture

La bibliothèque, c'est 8500 livres !

Grâces, culture et multimédias

La rentrée se prépare déjà ...

Pour l'association, juin rime avec fin : fin des cours de cuisine, d'anglais et d'informatique. Le cours de cuisine qui devait se clôturer autour d'un repas convivial n'a pu avoir lieu. Mais celui-ci doit être reporté à la rentrée. Ainsi, dès septembre, les amateurs de cuisine pourront se retrouver une fois par mois pour suivre les recettes concoctées par Marianne Carnec.

Les cours d'informatique se terminent également. Ces cours en petit nombre permettent une aide effective à chaque participant et une prise en compte des attentes de chacun. Un nouveau parc informatique de 7 postes acquis par la mairie a été mis en service en octobre 2011. Les conditions sont maintenant donc réunies pour que tous les apprentis informaticiens progressent à leur rythme selon leurs besoins sous la houlette de Jérôme Nadzialek, nouvel animateur remplaçant Alexandra Bandini Nevot.

Les cours d'Anglais, quant à eux, se sont terminés dans la bonne humeur autour de pâtisseries anglaises préparées par l'animatrice Jane Alford.

Le bureau et les animateurs de Grâces, Culture et multimédia vous souhaitent de bonnes vacances et vous attendent au forum des associations le samedi 8 septembre pour plus d'informations.

Chaque printemps est synonyme de renouveau à la bibliothèque. En effet, Sylviane Le Roy prépare et effectue l'achat de nouveaux albums, romans, documentaires et bandes dessinées. Ainsi la bibliothèque compte depuis le mois d'avril environ 140 nouveautés à destination du jeune public. Ces achats sont complétés par d'autres parutions tout au long de l'année en fonction des saisons, des événements...

Pour les adultes, les livres en gros caractères sont toujours plébiscités. Les ouvrages à succès sont également disponibles sur les rayonnages.

Le portage à domicile : un service à développer

Une fois par mois, Sylviane Le Roy se rend chez les particuliers qui ne peuvent se déplacer. C'est un temps d'échanges de livres et de paroles, ce qui rend ce moment apprécié de tous et ne demande qu'à se développer. (Renseignements à la bibliothèque 02.96.43.99.90)

La bibliothèque, c'est ...

8 500 livres, 400 nouveautés par an 6 000 emprunts de livres sur une année et 370 lecteurs. Il en coûte 9,70 € par an pour un abonnement familial et 4,10 € par an pour un abonnement individuel

Une exposition de l'école de peinture de Grâces

Transformée en école de peinture, l'ancienne épicerie de Pen an Croissant s'appelle désormais l'Alimentation culturelle. Christelle Zacchero, la professeur, vient d'accrocher aux cimaises de son atelier les œuvres d'une quarantaine de ses élèves. Portraits, paysages, compositions florales, reproductions de tableaux d'artistes ou encore créations contemporaines illustrent sur la toile les différentes formes d'expression des élèves. Artiste professionnelle diplômée des Beaux-Arts de Paris, Christelle Zacchero dispense des cours toute l'année sous forme d'aquarelles, de pastel sec, de peinture acrylique, de peinture à l'huile, au couteau et à l'ancienne. Cet été l'Alimentation culturelle fonctionnera sous forme de stages et la reprise des cours se fera en septembre. L'école de peinture sera d'ailleurs présente au Forum des Associations le samedi 8 septembre.

Contact : Alimentation Culturelle, route de Callac (près du passage à niveau). Tél : 02.96.44.32.08. ou 06.99.41.25.53.



Les Grâcieuses rivalisent avec les meilleures

Les filles du Twirling club de Grâces ont parfaitement tenu leur rang au grand National NBT (national twirling baton association) qui s'est déroulé à Dunkerque. Confortant ainsi leur ancrage toujours aussi performant dans le twirling en Bretagne.

Annick Le Goaziou, la présidente du Twirling club de Grâces était ravie au lendemain du National : « Certes nous avons échoué au pied du podium, c'est un peu rageant. Mais pour un petit club comme le nôtre face à des structures « sport-études » c'est très encourageant. » Sur les 41 twirleuses du club 26 avaient obtenu leur billet pour la compétition phare du twirling national. Avec 25 participantes dans les épreuves « pompon » et une, Laureen Cocaïgn, en solo strutting avec bâton.

Alexia Le Rousseau, l'une des monitrices, danseuse également, rappelle avec le sentiment du devoir accompli les résultats des Grâcieuses : « Nous terminons 6^e en grande équipe pompon minimes, 7^e en petite équipe pompon minimes, 7^e en petite équipe pompon senior et 8^e en grande équipe pompon senior. C'est vrai que nous aurions pu décrocher un podium, mais il nous a manqué une place. » Rageant peut-être, tant elles auraient aimé entendre le nom de Grâces tout la haut dans le Nord. Mais cela n'a pas entamé le moral de cette joyeuse bande animée d'un enthousiasme qui ne s'est jamais démenti tout au long de ces championnats. A l'image de la performance de la petite Laureen Cocaïgn, 8 ans, qui pour sa première sélection au plus haut niveau a terminé 14^e en solo strutting avec bâton.

Sur leur lancée du sélectif régional de Brest où elles avaient obtenu 4 titres de championnes de Bretagne et trois titres de vice-championnes, les twirleuses de Grâces ont porté haut et loin les couleurs de la commune. C'est la récompense du travail sans discontinuer au niveau de la création des tenues et des costumes d'une équipe de bénévoles épatante. « Ce déplacement à Dunkerque équilibré financièrement à la hauteur de 5000 €, observe la présidente, dénote la vitalité de notre club qui toute la saison durant a baigné dans la bonne humeur totalement partagée. »

Twirling



AS Grâces

Une saison parfaitement aboutie



L'équipe C, championne de son groupe
accède en D2



Une section de baby-foot réunit 23 petits Grâcieux

La A qui termine à 3 points de la montée en DSR. La B qui assure son maintien en D1. La C et la D qui accèdent respectivement en D2 et en D3. Voilà un bilan fort satisfaisant. Comme se plaît à le rappeler le coprésident Joël Milonnet, « l'ensemble des objectifs fixés en début de saison a été accompli de main de maître. »

L'AS Grâces forte de ses 235 licenciés va bien. Merci pour elle. Cette saison marquée par l'arrivée de Lionel Méril au poste d'entraîneur en remplacement de Jacques Milin et de Michel Lasbleiz, lesquels avaient souhaité prendre un peu de recul, a été judicieusement accomplie. « Il a fallu un temps d'adaptation pour que les joueurs intègrent le nouveau système de jeu mis en place par notre coach. Un changement radical dans la façon de jouer, puisque nous sommes passés du marquage individuel à une évolution en zone. Après des débuts hésitants, observe Joël Milonnet, nous avons progressé toute la saison durant pour terminer à 3 points de l'accession. Tout cela s'est traduit par une bonne qualité de jeu avec une belle motivation de l'effectif dans une ambiance de premier ordre. »

Les trois autres équipes seniors qui évoluent en district ont également rempli leur contrat avec un maintien qui aurait pu être assuré plus tôt pour la B de Jean-Christophe Pastol, une accession en D2 pour la C de Jacques Lanton et de Cyrille Kermin et une montée également pour la D de Manu Mahé en D3.

Joël Milonnet n'a pas manqué, lors de l'assemblée générale du club, de remercier les élus et les employés municipaux pour la qualité des terrains et des équipements mis chaque week-end à leur disposition. Il a aussi tiré un grand coup de chapeau à toute son équipe de bénévoles sans laquelle rien ne serait possible. Sans oublier les supporters et bien entendu les sponsors de l'AS Grâces.

Jeunes : relève assurée

Si les seniors restent la vitrine du club, les jeunes piaffent déjà d'impatience de prendre le relais. Les U19 de Stéphane Hamon ont assuré leur maintien en Ligue et n'ont été éliminés qu'aux tirs au but par Quimperlé en coupe nationale des juniors. Outre En Avant, bien entendu, il ne restait alors à ce stade de la compétition dans le département que le Stade briochin et le FC Lannion. Sous la houlette du remarquable Grégoire Milin, une équipe U15 a été refondée. Et ce groupe, d'après tous les observateurs, a énormément progressé.

L'école de football dirigée par Jean-Christophe Pastol et Jérôme Milonnet rassemble 87 jeunes licenciés. Au tournoi Samuel Le Guen, elle a montré tout son savoir-faire, au travers de son groupe U13, en n'échouant qu'en finale, aux tirs au but face à Lamballe. Deux jours plus tard cette équipe s'imposait au Merzer. Avant de vivre une belle expérience au fameux tournoi de Guerlédan face au Stade Rennais, à l'US Montagne et deux autres formations anglaise et lituanienne.

Enfin, une section baby-foot pour les petits à partir de 4 ans a vu le jour. Jean-Michel Simon, le responsable, a comptabilisé 23 inscriptions et d'ores et déjà s'attend à accueillir une dizaine de footballeurs en herbe supplémentaire à la prochaine rentrée.



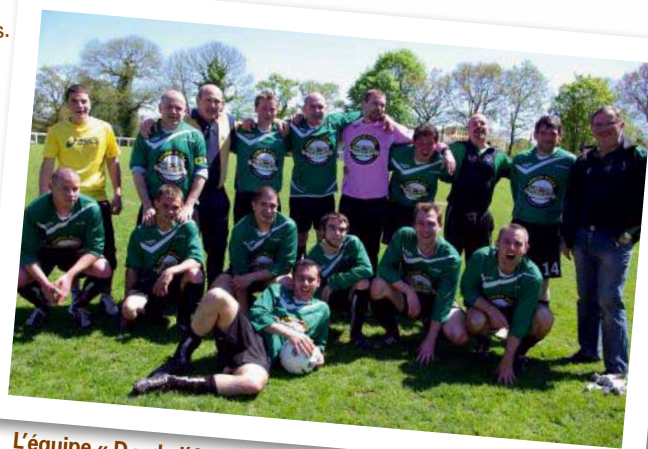
Le challenge Samuel-Le Guen reste toujours aussi populaire. 572 footballeurs en herbe ont participé à ce tournoi, répartis en une soixantaine d'équipes. En U11 les Carhaisiens ont survolé les débats, tandis qu'en U13, les jeunes Grâcieux ont failli créer la surprise en n'échouant qu'en finale devant le Stade lamballais. C'est Coline Le Guen, en présence de Monique Guillou, maire qui a remis le trophée aux jeunes Lamballais.



Jean-Pierre Bolloc'h pose son sifflet d'arbitre. « Tu as dû officier plus d'un millier de fois sur les terrains des Côtes-d'Armor et de Bretagne depuis le début de ta carrière. Tu as toujours impressionné par ton calme, ta grande sérénité et ton souci de justice. Je voudrais aussi mettre en exergue tes responsabilités dans la formation des jeunes arbitres du district.. En clair, tu as toujours fait l'unanimité. » Le propos est de Roger Le Gurudec, régulateur du corps arbitral de l'AS Grâces, à l'endroit de son ami Jean-Pierre Bolloc'h. Après 32 saisons d'arbitrages (16 à En Avant et 16 à Grâces), Jean-Pierre Bolloc'h pose son sifflet après une carrière de directeur de jeu exceptionnelle.



Les vétérans de Grâces vice-champions de France FSCF.
En dehors de leur sujet l'an passé à Dax, les vétérans (+ 35 ans) de Grâces ont été très performants l'autre week-end à Lannion. Après avoir battu Sermaise, Dax et Saint-Etienne Palluau, ils ont éliminé Limoges en demi-finale avant de s'incliner en finale face au Blanc-Mesnil. L'an prochain à Limoges, promis juré, ils viseront la plus haute marche du podium.



L'équipe « D » de l'AS Grâces n'a pas souvent les honneurs du communiqué. Il n'empêche que le groupe de Manu Mahé vient de réaliser une saison tout à fait exemplaire. Avec à la clef une accession en D3 parfaitement méritée.



Tennis de table



Vincent Guibout, David Lebanner, Clément Marengue,
Christophe Augès, Eric Marengue, Julien Meuric.

La Nationale 3, une première pour Grâces-Le Merzer

En association avec Plérin, les pongistes de Grâces-Le Merzer viennent d'accéder à la Nationale 3. « Une grande première dans le pays de Guingamp, a rappelé Jean-Pierre Legrand, le secrétaire du club, puisque jamais encore une équipe n'a atteint pareil niveau. » Cette formation a survolé son championnat de Prénationale en terminant invaincue. « Pari réussi », s'est exclamé Christophe André, le président, pour qui cette accession était un objectif en début de saison, après l'association de son club avec celui de Plérin.

Désormais, les dirigeants gracieux et plérinais vont s'évertuer à pérenniser leur formation à ce niveau. Pas forcément facile. Dans un premier temps, ils vont tenter de recruter un bon joueur classé et de faire confiance aux jeunes talents formés au club et susceptibles d'intégrer l'équipe fanion. Par ailleurs, le budget va devoir être revu à la hausse, ne serait-ce que pour faire face aux frais de déplacements accrus dans le grand Ouest.

Ceci étant, les supporters du pays de Guingamp devront patienter quelques mois avant de retrouver leurs favoris à Grâces. En effet, la salle de tennis de table va être l'objet d'un sérieux lifting au niveau de la ventilation et de la climatisation. Le sol glissant rendait la pratique de cette discipline dangereuse, voire impossible. La commune va donc procéder à des travaux importants, en espérant retrouver ses pongistes lors de la seconde phase de la saison 2012-2013.

Tennis

Une saison très encourageante

Le Tennis club de Grâces fort de 65 licenciés vient d'achever une saison très convenable

L'équipe seniors masculine qui évolue en D2, a manqué de très peu l'accession en D1. Et la seconde équipe a terminé dans le milieu de tableau, tout comme la formation 11-12 ans garçons qui découvrait pour la première fois la compétition en championnat. Jean-Claude Pasquiel, l'entraîneur, qui va entamer sa 25^e saison



à Grâces, s'est estimé très satisfait par les performances de ses jeunes garçons et filles très assidus à l'école de tennis toute la saison durant. A ce sujet l'effectif du club est passé de 50 à 22 licenciés.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée se feront début septembre avant la reprise des cours quelques jours plus tard. Montant de la cotisation annuelle : 110 €
Contact : 02 96 44 11 65

La Mi-Août en Bretagne à Grâces le 9 août

Après
le passage
du Tour

Après avoir salué le passage du Tour de France l'an passé, la commune de Grâces s'apprête à donner le grand départ de la Mi-Août en Bretagne le jeudi 9 août prochain. Une grande fête du vélo qui sera rehaussée par la présence de Ronan Le Bars et de Nicolas Quemener, deux grands noms de la musique celtique.

Le bourg et l'Espace Multiculturel vont être le cadre d'une animation sportive exceptionnelle le 9 août prochain. En effet, c'est à Grâces que sera donné le grand départ de la Mi-Août en Bretagne, une épreuve cycliste internationale inscrite dans le calendrier UCI de l'Europe Tour.

Confortés par l'appui de Monique Guillou, maire, et du conseil municipal, Rémi Madec et Alain Bouédec, les organisateurs de l'épreuve, feront partir le peloton de 120 coureurs, dont une majorité de pros, du parvis de l'église Notre-Dame de Grâces. A l'issue d'un parcours de quelque 180 kilomètres par le pays de Guingamp et d'un nouveau passage à Grâces, les coureurs arriveront à Ploumagoar où sera jugée l'arrivée.

Cette course qui reste l'une des plus populaires en Bretagne

attire chaque année des milliers de spectateurs et entend avec son nouveau label de « course verte » ancrer ses racines dans le terroir. Guingamp Communauté et son président Aimé Dagorn ont rapidement joué le jeu, suivis aussitôt par Bernard Hamon et Monique Guillou, premiers élus de Ploumagoar et de Grâces. Le bourg de Grâces va ainsi se mettre à l'heure du vélo, ce jeudi 9 août, en réceptionnant toute l'infrastructure de l'organisation qui comprend aussi une centaine de véhicules et une trentaine de motos. La présentation des équipes débutera sur le coup de midi avant le départ officiel donné vers 13h30. Les coureurs après une première boucle dans le pays de Guingamp et l'escalade du Menez-Bré en guise de hors d'œuvre, repasseront dans le bourg avant de rejoindre le circuit d'arrivée à Ploumagoar.

La musique celtique dans la course

Simultanément à la présentation de la Mi-Août en Bretagne, un concert de musique celtique sera organisé à l'Espace Multiculturel avec le Guingampais Ronan Le Bars à la uilleann pipe (cornemuse irlandaise) et Nicolas Quemener à la guitare. Deux véritables virtuoses qui jouent aujourd'hui en duo. Deux musiciens qui font partie de l'Héritage des Celtes.

Le premier a joué du stade de France aux Vieilles Charrues et a participé à des albums de Deep Forest, Johnny Hallyday, Yann Tiersen et Stephan Eicher. Le second, issu de la scène irlandaise, reste l'un des guitaristes les plus populaires de la nouvelle génération jouant en accord ouvert. Il accompagne également Gilles Servat.

Deux pointures exceptionnelles le jeudi 9 août à Grâces. Entrée gratuite.



Monsieur
Camellia

Aux portes de Grâce

Fañch Le Moal a son
Jardin d'Excellence



Le dernier congrès mondial du camellia en Chine vient de décerner à la collection de Fañch Le Moal à Park-Brug le label de jardin d'excellence. Il n'y en avait auparavant que 17 sur la planète, mais pas en France. Une première nationale qui honore le plus Gracieux des Plouisyens.

On ne présente plus Fanch Le Moal, l'homme aux camellias du pays de Guingamp. Dans sa propriété de Park-Brug, agréée depuis 1996 par le conservatoire français des collections végétales spécialisées, il vous entraîne, infatigable et intarissable, entre 800 variétés différentes venues des quatre coins du monde dont 49 espèces sur les 301 répertoriées sur notre bonne vieille terre, en Asie particulièrement. « Je sème quelque 3000 graines par an et il y en a en moyenne 2000 qui germent. Sur ces 2000 j'en garde 2 ou 3 et cela depuis 40 ans. Avec ne l'oublions pas la complicité de mes abeilles qui ont l'art de transporter le pollen d'une variété dans le pistil d'une autre fleur. »

Membre de l'International Camellia Society, dont la présidente anglaise fit un jour le détour par la mairie de Grâce afin de découvrir le chemin d'observatoire du camellia, Fanch Le Moal est un obtenteur-conservateur qui compte 54 obtentions. Parmi

ses dernières créations les plus connues Bro Wengamp (Pays de Guingamp), Amzer Nevez (Temps Nouveau), Bleunienn an Trev (Fleur du Trieux), Côtes d'Armor et le petit dernier, Domaine de la Roche-Jagu... Une liste loin d'être exhaustive.

Véritable sommité internationale en matière de camellia, Fanch Le Moal affirme toujours vouloir laisser du temps au temps. Il faut attendre, en effet, 8 ans pour voir apparaître la première fleur de la plante. C'est à ce moment précis de l'éclosion qu'il convient de greffer sans tarder en créant un clone.

Que de chemin parcouru depuis le temps où ce spécialiste qui fait autorité en Europe et jusqu'aux Etats-Unis greffait les pommiers dans la ferme familiale de Moustéru. Aujourd'hui Monsieur camellia est toujours animé de la même passion. Plaisir intact pour celui qui n'a jamais vendu un seul plant. Sur son domaine d'un peu plus d'un hectare, il reste perpétuellement en recherche. De la plus belle fleur. ... de camellia évidemment.

Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie. Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Mercredi de 8h30 à 12h15. Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h25. Samedi de 9h à 12h, sauf pendant les vacances scolaires.

Tel : 02.96.40.21.21.

Fax : 02.96.40.21.20.

Courriel : accueil.mairie.de.graces@wanadoo.fr

Site internet : www.graces.fr

État Civil

Naissances

Tarek Diema, le 11 janvier ; Rose Rumen, le 21 janvier ; Lucas Ledy, le 15 février ; Sacha Berthe Ghouti Terki, le 1er mars ; Ludvine Thoraval, le 3 mars ; Lauryn Guyomard, le 13 avril ; Raphaël Jeanne, le 24 avril ; Mayeul Monchâtre, le 2 mai ; Mélissa De Chacus, le 12 mai ; Téo Ollivier, le 19 mai ; Evan Le Gulluche, le 17 juin ; Lounah Jauze Dekker, le 15 juin.

Mariages

Jérôme Marchand et Emilie Le Bars, le 9 juin.

Décès

Raymond Pasquiou, le 20 janvier ; Jacqueline Priziac, le 25 janvier ; André Vallée, le 9 février ; Annic Le Glasse, le 8 mars ; André Féjean, le 30 mars ; Madeleine Le Minoux, le 22 avril ; Marie Guennégou, le 14 mai ; Sabine Lédan, le 24 mai ; Nicole Le Clech, le 31 mai.

Journées du patrimoine les 15 et 16 septembre

Ces journées auront lieu le samedi 15 et le dimanche 16 septembre. A Grâces, visite guidée de l'église classée de 10h à 12h et de 14 à 18h. Visite libre de la chapelle Saint-Jean et du manoir de Keravel.

Forum des associations le 8 septembre

La fête des associations se déroulera le samedi 8 septembre à l'Espace Multiculturel. C'est une journée qui permet au plus grand nombre et en particulier aux nouveaux arrivants, de découvrir les activités sportives et culturelles proposées par toutes les associations de la commune.

Aux propriétaires de chiens

La mairie est régulièrement alertée par des appels concernant la divagation des chiens. Le propriétaire d'un chien peut être gravement mis en cause dans le cas d'un accident provoqué par son animal. En cas de perte d'un chien sur la commune, il convient de le signaler en mairie afin de ne pas faire appel à Chenil services. Dans le cas contraire il vous coûtera une centaine d'euros pour récupérer votre animal.

Ne traitez pas à proximité de l'eau

Afin de réduire les risques de pollution de surfaces, l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit à moins d'un mètre de la berge de tout fossé, cours d'eau, canal ou point d'eau. Aucune application ne doit être réalisée sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Habitat en neuf ou rénovation avec Bâtipole

Comment organiser son projet de construction ou de rénovation ? Pour faciliter toutes vos démarches Bâtipole, un service de la Chambre de métiers et de l'artisanat, se propose de faciliter vos démarches et de vous apporter une information concrète concernant votre projet. « Je prépare mon projet de construction ou de rénovation », « Je construis une maison sans chauffage », « Je rénove efficacement pour faire des économies d'énergie » telles seront les thématiques abordées autour de 3 réunions programmées sur une demi-journée les 5, 12 et 19 octobre prochains.

Inscriptions : Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor au 02 96 76 26 43.

Samedi 28 juillet, la fête du Brugou

La 19e édition de la fête du Brugou se déroulera le samedi 28 juillet. Après les disparitions des fêtes de Saint-Jean et de Saint-Yves et du pardon au bourg, la fête du Brugou se maintient contre vents et marées. Au programme, concours de boules à 14h30 et cochon grillé à partir de 19h. L'an passé, plus de 600 convives s'étaient déplacés chez Guy et Isa et avaient festoyé sous la serre couverte dans une ambiance exceptionnelle.

Sur l'agenda de l'Espace Multiculturel

- **Judi 9 août** : *Présentation de la Mi-Août en Bretagne et concert Ronan Le Bars et Nicolas Quémener*
- **Dimanche 2 septembre** : *Bal de Saint-Agathon*
- **Samedi 8 septembre** : *Forum des associations*
- **Dimanche 23 septembre** : *Salon du mariage*
- **Dimanche 7 octobre** : *Foire à tout d'automne*
- **Dimanche 28 octobre** : *Hospitalité Notre-Dame de Lourdes, repas potée*
- **Judi 11 novembre** : *Repas des anciens*
- **Samedi 17 novembre** : *Spectacle maison de l'enfance Ploumagoar*
- **Dimanche 18 novembre** : *Bal du club des Grâcieux*
- **Dimanche 25 novembre** : *Spectacle Grâces Culture et Multimédias*
- **Dimanche 16 décembre** : *Marché de Noël*

L'actualité en images



Le 8 mai a été commémoré dans le recueillement. A l'occasion de ce 67^e anniversaire de la victoire 39-45, une cinquantaine de Grâcieux et de Grâcieuses ont rejoint le monument aux morts. Comme le veut la tradition à Grâces, après le traditionnel dépôt de gerbes, la minute de silence et la Marseillaise, des enfants du CM2, accompagnés par Jean-Pierre Monnier, professeur des écoles, ont lu un poème pour la paix.



Les 10 ans de Grâces-Gym en novembre. La présidente Josiane Guélou et ses 32 adhérentes ont organisé deux journées de vide-greniers qui ont permis de boucler le budget du présent exercice. Grâces-Gym va donc conserver ses 2 cours hebdomadaires et pourvoir sereinement préparer le 10^e anniversaire de l'association en novembre.



Grâces-Rando en Normandie. 42 des 88 licenciés de Grâces-Rando ont rejoint Agon-Coutainville dans la Manche lors de l'Ascension. Les marcheurs ont aligné les kilomètres le long du superbe littoral manchot, avant de découvrir, au retour, le travail du cuivre et la chaudronnerie d'art à Villedieu-les-Poêles.

Cap sur le pays Bigouden pour le Club des Grâcieux. 55 adhérents du club des Grâcieux ont mis le cap sur le pays Bigouden à l'occasion de leur sortie annuelle. Après le déjeuner, ils ont assisté à l'arrivée des bateaux et au débarquement du poisson à la criée du Guilvinec. Auparavant ils avaient eu loisir de musarder vers la pointe de la Torche et autour du fameux phare d'Eckmühl à Penmarch.



Des camellias pour les bébés. Depuis une dizaine d'années, la commune offre à ses bébés un plant de camellia. Monique Guillou, maire, a ainsi fêté 45 petits enfants de Grâces, nés en 2010 et 2011. A ses côtés, Fañch Le Moal, Monsieur Camellia, a prodigué plusieurs conseils sur la manière d'entretenir cette plante qui n'a plus de secret pour lui.

